

PROSTITUTION EN BELGIQUE :

ETAT DES LIEUX PAR UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE

Andrea Poulieva

Quel est le statut légal d'une personne qui se prostitue aujourd'hui en Belgique ?

Il n'existe pas de statut à l'heure actuelle qui peut couvrir ou donner accès à la prostitution en tant que profession. Nous sommes face à un vide juridique. Ce vide juridique permet aux pouvoirs publics de s'y engouffrer et de développer toutes sortes de règlements et des taxes qui visent les personnes prostituées. Cette absence de position constitue une plainte récurrente émise par les personnes qui se prostituent. Et à juste titre, puisqu'elles ont énormément de devoirs pour très peu de droits. Taxer une activité qui n'est pas reconnue par la loi, c'est quelque peu ironique et particulier.

La seconde conséquence de cette absence de juridiction, c'est une hypocrisie de la dénomination.

Si l'on se promène dans la rue d'Aerschot, où est regroupée toute la prostitution en vitrine de Bruxelles, les bars dans lesquels les filles se prostituent sont considérés comme des débits de boissons et elles, y sont engagées en tant que serveuses. Sur

les vitrines, on verra d'ailleurs souvent un panneau : « Recherche serveuse ». Ce n'est qu'une seule des nombreuses manifestations de l'hypocrisie qui règne face à l'absence de loi.

Par rapport au statut, il existe cependant des personnes qui ont l'avantage de parler français et qui sont familiarisées avec les procédures légales. Ces personnes peuvent bénéficier de l'aide d'un comptable et exercer leur métier sous un statut d'indépendant. Mais encore une fois, hors de question de le faire sous l'appellation de prostituée mais bien sous celle de sexologue, strip-teaseuse ou masseuse.

Pourquoi un tel flou juridique ? Qu'est ce qui empêche l'état de prendre une position claire ?

Il y a énormément de choses à dire sur le sujet et je n'ai pas fait de doctorat sur la juridiction de la prostitution en Belgique ! Ce qui est certain, c'est que la prostitution reste un sujet relativement tabou, ce qui en fait un débat facilement polarisé. D'une part, il est presque impossible d'atteindre

un consensus dans un pays dirigé par deux partis aux avis très divergents. Et d'autre part, on ne peut pas dire que la question de la prostitution soit en haut de l'agenda politique. On ne parle pas d'éducation ou d'énergie. On parle de quelque chose qui n'est considéré que comme marginal et qui n'intéresse l'opinion publique que par son côté anecdotique et « croustillant ».

Si l'on veut avoir une image plus globale de la problématique, il ne faut pas oublier que nous sommes, non seulement dans l'Union Européenne, mais, qui plus est, au cœur de cette union. Ce qui veut dire qu'à partir du moment où un pays, comme la Belgique par exemple, prendrait une position claire et nette sur la prostitution, cela créerait un précédent. C'est à dire, un effet domino. On a tendance à tenir pour acquis que l'on vit en démocratie mais cela est de moins en moins vrai malheureusement. Le débat démocratique aujourd'hui ne se fait plus au niveau gouvernemental.

Donc, la prostitution se gère au niveau national. Tout simplement car on considère que les réalités de terrain sont propres à chaque nation. Je pense

néanmoins que ça n'est pas tout à fait vrai dans la mesure où l'on assiste à de tel flux migratoires, à un tel turnover de filles en Europe occidentale, qu'une décision au niveau européen serait la bienvenue.

Mais la question d'une directive européenne sur la prostitution a déjà été discutée, notamment lors des sessions parlementaires. Et la difficulté est grande. En effet, comment arriver à se rejoindre sur une directive commune quand tous les différents pays européens réglementent la prostitution de manières aussi différentes ?

On a d'une part, le modèle abolitionniste qui est représenté par la Norvège et la Suède. D'autre part, le modèle réglementariste qui est représenté par la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et la Hongrie et la Grèce. Auxquels s'ajoutent des pays comme la Belgique, la France, la Grande Bretagne, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Pologne qui ont légalisé la prostitution mais sans réglementer ses statuts. Le proxénétisme y est pénalisé, mais l'activité en elle même n'est pas encadrée au niveau juridique.

Enfin, la dernière question c'est : à qui profite ce flou juridique ? La réponse est : aux entités fédérées, aux régions et aux communes qui instaurent des taxes et qui peuvent instrumentaliser la question

en vue des élections. La prostitution, à l'instar de la criminalité, est un thème porteur en période d'élections. Ce fut le cas, il y a un peu plus d'un an, où l'un des axes de campagne de Freddy Thielemans, ex-bourgmestre de Bruxelles-ville, était de nettoyer la commune de la prostitution de rue ¹. Il a été réélu.

Nettoyer comme synonyme de mettre sous le tapis...

Oui, bien évidemment. Cela revient à dire : pas dans ma commune. Au bourgmestre voisin de s'en charger. Il existe une fragmentation du pouvoir en Belgique qui pose problème, et cela va bien au delà des questions de prostitution. A partir du moment où un bourgmestre dispose de pouvoirs plus ou moins importants que ce soit au niveau de la gestion du C.P.A.S², des logements sociaux ou des fonds qui sont débloqués à la police, on assiste à des différences aberrantes entre les communes d'une seule et même ville. Des communes riches comme Uccle ou Woluwe-Saint-Lambert sont dotées de belles structures de CPAS. Mais combien y a-t-il réellement de bénéficiaires ? Pourquoi les CPAS des communes les plus nécessiteuses (à savoir Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Saint-Josse, Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht) semblent-elles constamment être en déficit de personnel

et de frais de fonctionnement ?

Toute la partie de Schaerbeek qui s'étend de la Gare du Nord à la zone Botanique/Sainte-Marie est aujourd'hui considérée par les habitants et les travailleurs sociaux comme une « zone de non droit ». On n'y voit jamais la police (malgré la proximité paradoxale du bâtiment qui abrite une partie de la police fédérale, au Square Regina), les trottoirs y sont défoncés, les dépôts clandestins se multiplient sur les terrains vagues et à même les rues, il y règne une ambiance malsaine voire par moments carrément effrayante, surtout la nuit. Ce quartier semble laissé à l'abandon par les pouvoirs publics et toute une faune s'y développe : deals, vols, agressions sont monnaie courante.

Les individus attirés par cette zone, savent qu'ils peuvent y faire leur loi, et effrayent autant les habitants que les prostituées. Bien souvent, des femmes nous racontent que quelqu'un a brisé leur vitrine, ou leur a craché dessus, et ce quand ils n'urinent pas carrément face à la femme, pour l'humilier et lui faire peur. Ces personnes font également fuir les clients, qui désormais ne s'aventurent plus trop une fois la nuit tombée, ou alors seulement en voiture. C'est pareil pour moi, lorsque je fini le travail de rue de nuit, et que j'ai la chance de pouvoir rentrer en taxi, je n'ose tout simplement pas l'attendre dans la rue.

Chaque semaine, c'est le même malaise qui m'étreint si je pointe le bout de mon nez dehors, seule. Et chaque semaine, je me demande intérieurement « comment est-ce possible ? ». Je ne suis pourtant pas facilement effrayée...

Est ce qu'aujourd'hui, comme hier, le vrai frein à la réglementation de la prostitution n'est-il pas un problème moral ?

Pour moi, la question de la moralité est aussi présente qu'au siècle dernier. La prostitution a toujours été mise dans le même panier que la délinquance, la toxicomanie ou l'alcoolisme. Elle est à classer du côté des vices. Une femme ne peut, à l'heure actuelle, pas d'avantage qu'il y a cent ans ou mille ans, dire : voila, je suis prostituée, c'est mon choix et je suis bien dans ma peau par rapport à mon activité. C'est un discours que la société a du mal à entendre. Il est évident que le poids de notre héritage judéo-chrétien joue pour beaucoup. Le sexe, c'est pour procréer. Il a fallu attendre la révolution sexuelle pour qu'on puisse aborder la question du plaisir alors que celle du besoin sexuel, des hommes comme des femmes, a toujours été taboue.

Tous les mouvements abolitionnistes qui se veulent agir au nom du bien

des femmes, pour les défendre contre l'exploiteur, c'est à dire l'homme qui ne fait que tirer profit d'elles, ne font qu'éclipser la question du choix. Une femme qui dit avoir choisi la prostitution est automatiquement considérée comme une victime. Si pas des hommes, alors c'est une victime d'elle même.

Je ne dis pas qu'à un moment donné, une femme a rêvée de devenir prostituée. Je dis qu'à un moment donné, une femme a fait un choix rationnel de coût bénéfice pour elle même : j'ai besoin d'argent, qu'est ce que je peux faire ? Il ne faut pas les déposséder de leur choix.

On a beaucoup de femmes qui nous disent qu'en étant prostituée - ce qui était également le discours de Grisélidis Réal³ - elles ont la possibilité d'être leur propre « patron », de choisir leurs horaires. Lorsqu'elles ont des enfants, elles ont la possibilité d'aller les chercher à l'école. Elles peuvent décider de faire dix clients un jour et trois le lendemain, si elles se sentent moins bien. Cette liberté là, beaucoup de prostituées la revendique.

On a beaucoup parlé de pénaliser le client, la France a d'ailleurs adopté une loi en ce sens, ce qui revient à donner au client le rôle d'exploiteur sur le plan juridique. La véritable exploitation ne se joue-t-elle pas à un autre niveau ?

Le modèle Suédois, qui est le cas le plus connu de pénalisation du client, se base sur un principe économique très simple : supprimons la demande, nous supprimerons l'offre. Sur papier, pourquoi pas ? Mais l'on parle ici de besoin humain à satisfaire. On parle non seulement de besoin d'hygiène sexuelle mais aussi de besoin affectifs. Prétendre que l'on pourra supprimer l'offre relève, à mon sens, de la folie. D'ailleurs le modèle Suédois ne fait pas l'unanimité, ni en Suède, ni au niveau européen. Comment prendre au sérieux une réglementation qui autorise la vente de services (sexuels, en l'occurrence) mais qui interdit à quiconque de les acheter ?

Cette réglementation ne supprime pas la prostitution, elle la rend clandestine. On assiste à une recrudescence des maladies sexuellement transmissibles comme le SIDA et les différentes hépatites. Les personnes prostituées ne sont plus vraiment accessibles aux associations d'aide de terrains, qui ne peuvent plus faire leur travail de prévention et les risques d'insécurité et d'insalubrité sont décuplés. Au vu du problème de santé publique que cette décision est en train de créer en Suède, certains se demandent s'ils n'ont pas fait une erreur...

Pénaliser le client, c'est pénaliser la prostituée. On leur donne un statut juridique clair : un exploiteur et une personne exploitée. Demandez à n'importe quelle prostituée, elle vous dira que si il y a bien une personne à mettre en dernier sur la liste des exploiters, c'est bien le client.

Bien sûr, il y a des clients abusifs et violents, je ne dis pas que tous les clients sont merveilleux, loin de là. Mais quand on voit un patron de bar qui loue un espace de deux mètres carrés pour qu'une fille se prostitue et qui lui charge 300 euros pour douze heures, on peut parler d'exploitation.

Quand on voit des communes, qui taxent une activité non reconnue par la loi, on peut parler d'exploitation. A l'heure actuelle, les patrons de salon de massages et les propriétaires des carrés se font plusieurs centaines de milliers d'euros par an. Mais dans une situation classique de bouc émissaire, le client est le plus visible dans l'histoire.

A cet égard, les partisan(e)s de l'abolition de la prostitution (dit, les « abolitionnistes »), ont un terme que je trouve personnellement très brutal et très cru – mais qui est aussi malheureusement terriblement efficace au point de vue du message qu'ils font passer, c'est un mot qui fait frémir, qui indigné, et qui reste

dans la mémoire des gens, modifiant leur perception du « problème » : les clients sont des PROSTITUEURS. Oui, comme dans « tueurs ». On imagine sans mal tout ce que cela peut entraîner comme spéculations morbides (tuent-ils l'innocence des femmes ? tuent-ils les femmes elles-mêmes ? Le spectre est très large, entre le sens littéral et le sens figuré...

Par rapport à ce qui se passe en France, par rapport à la loi de pénalisation du client farouchement défendue par Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes, je trouve que cette ingérence de l'État dans la vie sexuelle des citoyens est profondément choquante et inappropriée. Les clients sont le plus souvent des hommes tout ce qu'il y a de plus « normal » et ont par conséquent une vie familiale, professionnelle, intime. Ce qui se passe au sein d'un couple d'adultes consentants relève de l'intime. Les raisons qui poussent un homme à aller acheter un service sexuel auprès d'une prostituée sont extrêmement diverses, et ne regardent qu'eux. Imaginez-vous en tant qu'épouse, recevoir un courrier stipulant que Monsieur va devoir faire autant de mois de prison, car dans les archives de la police il apparaît comme client « fréquent » de prostituées ? Imaginez l'impact sur la famille. Imaginez l'impact

sur la vie professionnelle de la personne (« Excusez moi, je vais prendre trois mois de congé sans solde, pour faire ma peine de prison »). Imaginez l'impact sur ses relations amicales.

Encore une fois, aucune personne qui travaille en prostitution, aucun travailleur social ne vous dira jamais qu'il ne faut pas lutter contre la traite des êtres humains, pas plus qu'ils n'en nieront l'existence même. Mais ils vous diront tous que pénaliser le client, c'est se tromper de cible.

Ce qui me gêne, personnellement, par rapport au mouvement abolitionniste, c'est qu'il instrumentalise les personnes prostituées à des fins idéologiques. Si l'on gratte un peu le vernis compassionnel, on y trouve du mépris. La plupart des mouvements abolitionnistes infantilisent les travailleuses du sexe. Ces mouvements ne se placent pas à leurs côtés mais dans une position surélevée. Il me semble qu'il y a là une grande contradiction à vouloir se battre contre le statut de la femme-objet et à ne pas lui reconnaître un libre choix, à ne pas lui attribuer d'autre rôle possible sinon celui de victime. Déposséder une personne de sa parole, de son expérience, voilà qui revient, au final, à la considérer comme un véritable objet.

Parallèlement, il existe une autre tendance, minoritaire certes mais qui vaut la peine d'être mentionnée. Certaines voix s'élèvent, partisans d'une prostitution encadrée et réglementée...non pour le confort des travailleurs/euses du sexe ou pour leurs droits, mais bien par peur qu'une pénalisation de la prostitution entraîne une formidable hausse du taux de viol.

De deux choses l'une : un client n'est pas un violeur potentiel. Les raisons qui poussent un homme à avoir recours à une prostituée, pour un rapport sexuel tarifé entre adultes consentants ne sont pas, et ne peuvent pas, être identiques aux pulsions qui poussent un homme à abuser, avec violence, du corps d'une femme. Ce n'est pas parce que la prostitution existe, ou est reconnue en tant que telle, qu'il y aura moins de viol. L'un n'a que peu de choses en commun avec l'autre.

Pour vous donnez une idée, ce serait comme de dire que tous les patients qui consultent un psychologue finiront inéluctablement par se suicider, et se suicideront d'autant plus que le contact tarifé avec le thérapeute leur sera inaccessible. Cela vous semble absurde ? Oui, c'est parce que ça l'est.

Il est difficile de parler de prostitution sans évoquer la traite des êtres humains. C'est un problème qui

constitue un argument de poids en faveur des abolitionnistes. Quelle est la part d'exploitation sexuelle dans la prostitution bruxelloise ?

Ce sont deux choses intimement liées dans l'esprit du public. A la fin des années 80, début 90, il existait à Bruxelles une mafia albanaise qui correspondait en tout point au cliché que l'on peut en avoir encore aujourd'hui. C'est à dire, une mafia très bien organisée et très puissante qui procédait aux enlèvements de jeunes filles, parfois mineures et principalement de l'Europe de l'Est, pour les envoyer en Occident. De là, elles étaient mises sur le trottoir de force, sans papiers, battues, parfois droguées. Les familles n'avaient aucune idée de ce qui arrivait à la fille et quand bien même la vérité éclatait, un père ou un frère se retrouvait bien impuissant face à cette organisation tentaculaire et brutale. Ce cauchemar a existé, et il existe sans doute encore dans une certaine proportion.

Mais cette forme d'exploitation sexuelle a évolué dans nos pays. Ces réseaux ont été démantelés par de nombreuses interventions policières belges et internationales et cette mafia a recyclé ses activités dans des domaines qui génèrent un profit maximal pour un risque minimal, que ce soit le trafic d'armes et de

stupéfiants, le recel de voitures, l'extorsion de fond ou la corruption. C'est un principe qu'on observe aussi bien en biologie qu'en sociologie : tout organisme se modifie en fonction des agressions extérieures, pour optimiser – si pas garantir – sa survie.

C'est aussi vrai pour l'exploitation sexuelle, qui n'a pas disparu mais qui a changé de visage.

Il existe à Bruxelles, un pourcentage de femmes qui se prostituent sous la tutelle ou sous la coupelle, appelez ça comme vous voudrez, d'un tiers. Ce pourcentage est très difficile à déterminer, autant pour les travailleurs sociaux que pour la part de la police fédérale en charge de la TEH (Traite des Êtres Humains). Pourtant, récemment Madame Joëlle Milquet, ministre de l'intérieur et de l'égalité des chances, a avancé des chiffres démontrant qu'environ 98% des femmes qui se prostituent sont exploitées et/ou été victimes d'abus sexuels dans leur enfance. Nous sommes pour le moins stupéfaits. D'où proviennent ces chiffres ? Certainement pas des milieux « experts » et de terrain comme la police fédérale et les travailleurs sociaux. Mais le chiffre impressionne et c'est bien le but recherché. Il faudrait apprendre à mitiger de tels propos.

Il serait plus proche de la vérité de dire

que depuis les années 2000, les filles qui arrivent en prostitution depuis les pays de l'Est, exerçaient déjà, pour la plupart, cette activité dans leur pays d'origine – dans des conditions autrement moins confortables et sanitaires. C'est une première différence cruciale. Ce ne sont pas des filles à qui l'on a fait miroiter une carrière de mannequin ou de serveuses dans les principales capitales européennes, comme ça a pu être le cas. Ce sont des filles recrutées dans des pays où les conditions de travail sont déplorables, issues de villages qui ne comptent ni hôpitaux, ni écoles. Dans leur pays, elles prennent souvent énormément de risques, en effectuant des passes dans les véhicules et les poids lourds de clients dont elles n'ont pas le temps d'évaluer la dangerosité potentielle.

Ce sont des filles qui bien souvent n'ont eu qu'une scolarité assez basique – voire qui n'en n'ont pas eu du tout – et qui par conséquent, ne trouvent pas d'emploi qui leur correspondent. La réalité, ici, c'est la pauvreté. La précarité économique qui est le lot des pays de l'ancien bloc soviétique. J'ai rencontré des filles qui avaient travaillé dans des usines à écailler des poissons pour des sommes dérisoires (dans cet exemple précis, il s'agissait de 8 euros à la tonne...ça en fait, des poissons) tout en devant faire face à tous les problèmes de santé allant de pair avec un travail

physique éprouvant. Bien souvent, c'est du travail au noir, ce qui veut dire qu'il n'y a aucune sécurité d'emploi. Elles peuvent se faire virer du jour au lendemain. Ces filles ont donc décidé de prendre un risque, de venir en Europe de l'Ouest, de se mettre à la prostitution et de devenir leur propre « patron ».

Parfois, il arrive que des filles (le plus souvent, elles sont très jeunes, viennent de familles éclatées, et ont donc grandi sans beaucoup d'attention et d'amour parental) soient influençables et vulnérables d'un point de vue affectif. Elles sont alors recrutées par un homme qui devient leur petit ami. C'est ce qu'on appelle la figure du « lover boy ». Ce petit ami peut avoir quatre ou cinq filles à la fois, tout en faisant croire à chacune qu'elle est la seule et unique, sa gagneuse. Si bien, que même si la fille découvre qu'elle n'est pas la seule, elle se retrouvera au sein d'une compétition pour son amour. Il faut bien se dire que dans une grande majorité des cas, ces « loverboys » sont « à leur compte » – c'est-à-dire qu'ils ne font pas partie d'une organisation tentaculaire qui trempe dans toutes sortes de délits. Ce sont des hommes malins, manipulateurs, avides d'argent facile et qui ne versent pas dans la sentimentalité. Parfois, ils ont un petit job, le genre de boulot qui en jette un peu, comme videurs de boîtes de nuit ou

patron de café. Mais ce que l'on rencontre le plus fréquemment, ce sont simplement de jeunes hommes fainéants qui ont envie de mener la grande vie sans se fouler, et qui n'ont pas le moindre scrupule à envoyer leur petite amie travailler 12 heures d'affilée – et s'attendre à ce qu'en plus elle s'occupe du ménage et de la cuisine. De mon point de vue, ce ne sont pas de dangereux criminels, mais plutôt de grands enfants tapis sous des dehors de machos m'as-tu-vu.

Pour en revenir à notre sujet, à partir du moment où un homme (« leur » homme, de surcroît) leur offre une protection, un accès à un salaire supérieur (oui, même si les prix ont baissé ces dernières années en Belgique, pour une fille venant de l'Est et ayant travaillé à 5 euros la passe, 40 euros est une somme bien plus attractive), des meilleures conditions de travail (j'ai déjà mentionné que la salubrité des lieux de travail, couplée à une sécurité infiniment supérieure n'ont que peu de choses en commun avec les conditions d'exercice de la prostitution en Bulgarie, Roumanie, Albanie etc) et son « amour », il est somme toute compréhensible, logique et même naturel qu'elles le suivent ici. Elles reversent une partie de leurs gains à ces petits amis, en payant le loyer et la nourriture par exemple, alors que ceux-ci ne déboursent pas un rond. On parle donc bien d'un

rapport d'exploitation.

Mais il faut voir d'où elles viennent et ce qu'on leur propose. Ces filles font un calcul coût-bénéfice. Entre deux situations, elles prennent la moins pire. Même si les tarifs à Bruxelles ont baissés, cela reste au dessus de ce qu'elles gagneraient chez elles. Et ne nous voilons pas la face, au pays elles seraient partagées entre l'usine, la prostitution dans des conditions épouvantables ou la mendicité.

Le véritable problème, c'est la précarité. La question n'est pas : « Comment endiguer la prostitution ? » mais bien : « Que faire pour que les femmes et les hommes issus de pays pauvres ne se voient pas contraints de vendre la seule chose qu'ils ont, c'est à dire leur corps ? ».

Dans l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui – exsangue – il me semble absurde de dépenser autant d'énergie à stigmatiser, criminaliser, pourchasser les travailleurs/euses du sexe et leurs clients.

Ce n'est pas la prostitution qu'il faut combattre. C'est la précarité. C'est le manque d'éducation. Le manque d'éducation sexuelle. C'est la difficulté d'accès aux soins de santé, au logement, aux formations, à l'emploi. Et pas seulement pour les prostitué(e)s, mais pour tout un chacun qui n'a pas accès à ses droits les plus fondamentaux.

Propos recueillis par Thyl Sadow

¹: A Bruxelles, la prostitution de rue est majoritairement concentrée dans le quartier d'Yser, qui est dans la commune de Bruxelles ainsi que le long de l'avenue Louise. La prostitution qui s'effectue en vitrine et en «carées» (rez de chaussé d'appartement loué par une prostituée) se concentre, elle, sur la commune de Schaerbeek.

² : Centre Publique d'Action Sociale, organisme public présent dans chaque commune belge et qui propose des accompagnements spécifiques et des soutiens, d'ordre psychologique, financier, médical et administratif dans le but d'une réinsertion dans la vie sociale active.

³ : Grisélidis Réal (1929- 2005), écrivaine et prostituée Suisse, activiste et militante pour la reconnaissance des droits des prostituées. Son expérience de la prostitution constitue la matière première de son travail littéraire. Toute son oeuvre est publiée en France aux éditions Verticales.